



COMMUNAUTE DE COMMUNES

CCA 800

« Espace Levier – Val d’Usiers »

Arc-Sous-Montenot, Bians-Les-Usiers, Chapelle d’Huin, Evillers, Gevresin,
Goux-Les-Usiers, Levier, Septfontaine, Sombacour,
Villeneuve d’Amont et Villers-Sous-Chalamont

COMPTE-RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE N°63 CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 07 JUIN 2022

Convocation en date du : 31 mai 2022

Présidence : Monsieur COURVOISIER Claude

Lieu : Salle du Conseil_ Mairie de Levier

Membres en exercice : 24

Secrétaire de séance : Nathalie SIEVERT

Présents :

Arc-sous-Montenot Patrick GRILLON, **Bians-les-Usiers** Aurélien DORNIER, Martial BICHET **Chapelle d’Huin** Béatrice PRITZY, Cédric BRAGARD **Évillers** Jean-Philippe DESCOURVIERES **Gevresin** Louis BOURGEOIS **Goux-les-Usiers** Éric BOURGEOIS, Claudine CATTET **Levier** Marc SAULNIER, Nathalie SIEVERT, Isabelle CUENOT, François GARCIA, Frédéric DOLE, Christophe MICHEL, Bernard JEANNIN **Septfontaine** : Jérémie GUYOT **Sombacour** Frédéric TOUBIN, Ahmed KALLAL **Villeneuve d’Amont** Marie-Claire MONNIN **Villers-sous-Chalamont** Claude COURVOISIER

Absents Excusés ayant donné procuration : **Levier** : Léonie SCHNEITER (procuration à Frédéric DOLE) – **Goux-les-Usiers** : Nicolas ROYET (procuration Éric BOURGEOIS)

Absent excusé : **Levier** : Coralie GABRY

21 membres présents à la réunion + 2 Procurations + 1 Absent excusé : Quorum atteint

ORDRE DU JOUR :

Validation du procès-verbal n°62 du 02 Mai 2022

1. Avenants aux marchés de travaux pour la construction de la maison de santé de Goux-les-Usiers,
2. Avenants aux marchés de travaux pour la rénovation de la gendarmerie de Levier,
3. Bail emphytéotique avec l’AHSBFC,
4. Suppression et création d’un poste d’adjoint administratif,

Nathalie SIEVERT est désignée secrétaire de séance.

Validation du procès-verbal n° 62 :

Pas d’observation

1. Avenants aux marchés de travaux pour la construction de la maison de santé de Goux-les-Usiers

François GARCIA fait le point sur l'avancée des travaux à la maison de santé de Goux-les-Usiers, dont la livraison est prévue pour le mois de septembre 2022 et présente les devis additionnels relatifs aux travaux suivants :

- Modification d'un parking : Devis Roy Vetter à 3 925.50€ HT
- Mise en place d'une alarme intrusion : Devis EES Pourcelot à 5 966.00€ HT
- Modification de l'éclairage de l'escalier du bâtiment neuf : Devis EES Pourcelot à 2 220.00 €
- Travaux de ravalement de façades en crépi : Devis Prévalet Façades à 22 260.00 € HT
- Rénovation zinguerie : Devis D'Houtaud Raphaël à 8 807.00€ HT
- Remise en état de la cour existante : Devis Roy Vetter à 2 587.50€ HT
- Remise en état de l'escalier extérieur du bâtiment existant : Devis SAS Vetter à 2 300.00€ HT

Délibération : **DCC N° 2022-06-185**

Le Président rappelle la délibération du 31 Mai 2021 validant le marché de travaux pour la construction d'une maison de santé à Goux-les-Usiers pour un montant total HT initial de 947 363.24€.

Le Président informe qu'il y a lieu de prendre des avenants supplémentaires aux marchés signés avec les entreprises.

Lot	Entreprise	Initial € HT	Avenant en € HT Du 07/02/22	Avenant en € HT du 07/06/22	Total HT
LOT 01 - VRD	SAS ROY VETTER	68 996.07	/	2 587.50	75 509.07
	SAS ROY VETTER			3 925.50	
LOT 03 - GROS OEUVRE	SAS VETTER	285 424.17	/	2 300.00	287 724.17
LOT 04 - CHARPENTE BOIS	RAPHAEL D'HOUTAUD	32 155.00	7 043.50		39 198.50
LOT 05 - COUVERTURE TUILES ETANCHEITE	RAPHAEL D'HOUTAUD	34 858.50	/	8 807.00	43 665.50
LOT 07 - FACADES ENDUITS	SARL PREVALET FACADES	17 593.00	/	22 260.00	39 853.00

LOT 08 - MENUISERIES EXTERIEURES SERRURERIE	SARL BURLA FRERES	63 000.00	/		63 000.00
LOT 11 - CLOISONS ISOLATION PEINTURE	BONGLET SA	113 661.53	3 787.77		117 449.30
LOT 12 MENUISERIES INTERIEURES AGENCEMENT	SARL GIRARD	50 000.00	38 471.00		88 471.00
LOT 13 - CHAPE ISOLATION CARRELAGE	TECHNOCHAPE	10 994.25	/		10 994.25
	SBTC	6 365.44	/		6 365.44
LOT 14 - CHAUFFAGE VMC PLOMBERIE SANITAIRE	EURL PECCLLET MICHEL	114 968.20	/		114 968.20
LOT 17 - ELECTRICITE	EES POURCELOT	72 278.00	- 520.00		79 944.00
	EES POURCELOT		-	5 966.00 €	
	EES POURCELOT		-	2 220.00 €	
LOT 18 - RETEMENT DE SOLS SOUPLES	EPPI ADMR	22 580.27	/		22 580.27
LOT 21 - ASCENSEUR	OTIS	22 880.00	/		22 880.00

LOT 30 - AMENAGEMENTS EXTERIEURS ESPACES VERTS	BF MULTISERVICE	8 716.81	/		8 716.81
LOT 34 - DESAMIANTAGE DEPLOMBAGE	BARLIER	22 892.00	/		22 892.00
TOTAL		947 363.24	48 782.27	48 066.00	1 044 211.51

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte les propositions ci-dessus et autorise le Président à signer les avenants au marché de travaux.

Avenants aux marchés de travaux pour rénovation de la gendarmerie de Levier

François GARCIA fait le point sur l'avancée des travaux à la gendarmerie de Levier présente les devis additionnels de l'entreprise TP Mourot relatifs aux travaux suivants :

- Mise aux normes de l'assainissement de la gendarmerie et des logements : 4 080.18€ TTC
- Création d'un passage bateau : 1 629.00€ TTC.

Délibération : **DCC N° 2022-06-186**

Le Président rappelle la délibération du 05 juillet 2021 validant le marché des travaux pour la réhabilitation de la Gendarmerie de Levier pour un montant total TTC initial de 614 344.19 €.

Le Président informe qu'il y a lieu de prendre des avenants supplémentaires aux marchés signés avec les entreprises.

Lot	Entreprise	Initial € TTC	Avenant en € TTC Au 07/02/22	Avenant en € TTC au 02/05/22	Avenant en € TTC au 07/06/22	Total TTC
LOT 01 – ITE BARDAGE	FACADES BISONTINES	263 382.42	/	/	/	263 382.42
LOT 02 - COUVERTURE	SARL PUGET	65 280.00	/	/	/	65 280.00
LOT 03 – MENUISERIES	SARL GIRARD	60 000.00	21 189.60	/	/	81 189.60

INTERIEURES ET EXTERIEURES						
LOT 04 - SERRURERIE	FCE	42 892.74	/	2 856.00	/	45 748.74
LOT 05 – REVETEMENT DE SOLS COLLES	EPPI ADMR	6 480.94	/	/	/	6 480.94
LOT 06 – PEINTURE ET ISOLATION	EPPI ADMR	45 147.18	- 5 236.69	/	/	39 910.49
LOT 07 – AMENAGEME NTS EXTERIEURS	TP MOUROT	34 867.46	11 897.88 564.48 19 996.80	15 659.04	1 629.00 4 080.18	88 694.84
LOT 08 _ PLOMBERIE	PREVALET Nicolas	8 073.05	- 506.20	/	/	7 566.85
LOT 09 _ ELECTRICITE	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES POURCELOT	88 220.40	2 199.60 1 080.00 1 512.00	/	/	93 012.00
TOTAL		614 344.19	52 697.47	18 515.04	5 709.18	691 265.88

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte les propositions ci-dessus et autorise le Président à signer les avenants au marché de travaux.

2. Bail emphytéotique avec l'Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté

Le Président rappelle le projet de création d'une école inclusive regroupant les écoles du RPI de la Joux (composé des écoles de Villeneuve d'Amont, Villers sous Chalamont et Arc sous Montenet).

Le bail emphytéotique qui doit être conclu avec l'Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté (AHS-FC) n'étant pas conforme aux attentes des élus, il ne sera pas voté lors de cette instance. Pour autant le Président, le présente à l'assemblée en indiquant les modifications demandées.

Marie-Claire MONNIN expose différents points soulevés lors de la réunion du 02 juin avec l'AHS-FC, le maître d'œuvre et son bureau technique :

- Modification de l'emplacement de l'ascenseur, afin de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite l'étage.

- Rénovation énergétique du bâtiment : Une étude doit être menée pour savoir ce qui peut être envisagé notamment pour une éventuelle mutualisation du système de chauffage avec l'IME l'EVEIL.
- Projet de création d'une crèche ou micro-crèche ou encore d'une autre activité au rez-de-chaussée dans les locaux vacants.

4. Suppression et création d'un poste d'adjoint administratif

Suite au départ de Emmanuelle ROYET, des entretiens ont été menés pour son remplacement et c'est Solène TOUSSAINT qui a été recrutée. Cette dernière souhaitant un temps plein et devant la difficulté de recruter des agents à ce jour, il a été décidé d'ouvrir le poste à 35/35^{ième}.

Cette décision répond également à un besoin d'ingénierie depuis plusieurs mois, notamment pour soulager les agents déjà en place.

François GARCIA prend la parole pour confirmer les propos du Président quant à la difficulté aujourd'hui de recruter et pas seulement au niveau des collectivités territoriales mais d'une manière générale.

Éric BOURGEOIS est convaincu également de la nécessité d'augmenter le temps de travail de ce poste. Aujourd'hui et avec les nombreux dossiers en cours et à venir, il est nécessaire d'avoir la capacité humaine pour mener à bien ces projets mais également pour préserver l'équipe administrative.

Le Président en profite pour informer que Emilie SAILLARD a intégré pour quelques heures par semaine l'équipe administrative de la CC Altitude 800 pour gérer des missions qui relèvent du tourisme. Il n'y a pas eu d'augmentation de temps de travail mais une optimisation des horaires d'ouverture du musée. Le Président tient d'ailleurs à remercier les Amis du Musée à ce sujet pour leur compréhension.

Délibération :

DCC N° 2022 06 187

Monsieur le Président expose au conseil communautaire qu'il y a lieu de créer un poste d'adjoint administratif à hauteur de 35/35^{ième} afin de pallier à un accroissement de l'activité du pôle administratif de la CCA800.

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- Accepte la suppression du poste d'adjoint administratif à 32/35^{ième}
- Autorise la création du poste d'adjoint administratif à 35/35^{ième}
- Autorise le Président à signer les documents relatifs à cette création.

Informations diverses

- Les Echos de la CCA 800 sont prêts à être distribués dans les villages. Cette nouvelle édition est dédiée uniquement au programme de l'été sur notre territoire. Bonne lecture à tous !
- Les élus du Val d'Usiers se sont réunis le lundi 6 juin 2022 au matin et en présence de Madame Guyoton du cabinet « tant qu'il y aura des rues en herbe » pour voir ensemble le trajet possible pour la liaison douce « La Voie du tacot ».

En effet, suite aux investigations menées en novembre dernier sur le terrain, il est apparu que la voie du tacot sur le Val d'Usiers a été totalement urbanisée. C'est d'ailleurs ce que confirme Frédéric Toubin, présent à cette journée.

Aurélien Dornier quant à lui a trouvé cette matinée intéressante, car elle a démontré que des possibilités existaient pour permettre la continuité du parcours de cette voie dans la zone urbaine du Val d'Usiers.

Eric Bourgeois conclut en précisant que remettre au goût du jour le chemin du tacot donnera une identité touristique au territoire en apportant une certaine attractivité ; c'est un outil indispensable pour l'avenir.

- Éric Bourgeois rappelle aux élus conviés la réunion du 13 juin prochain relative au lancement de l'étude de l'aménagement du Rondé.
- Les défis de la Comté : L'ensemble des élus félicite les organisateurs de cette manifestation notamment les membres de l'Association Trail Attitude espace 800. Cet événement a rencontré un réel succès. La saison 2 est d'ores et déjà annoncée et les élus s'en réjouissent.
- Terrains sur la zone Champs Bégaud : demandes d'ED2T et de l'entreprise COULET pour acquisition de parcelles. Des échanges sont en cours avec un agriculteur pour acquérir une bande de terrain sur la zone (compensation par d'autres terres agricoles demandées).
- Projet de création du pôle enfance jeunesse sur la commune de Levier : Il est indispensable de s'accorder avec la commune de Levier à l'initiative de la création du périscolaire et de la micro-crèche. Une réunion est à prévoir avant le prochain conseil communautaire.
- Une réunion a eu lieu à Chapelle d'Huin le 2 juin dernier afin d'échanger sur la création d'un périscolaire. La CCA est en attente d'une décision de leur part afin de calibrer comme il faut la future école de Levier.

La séance est levée à 21h40

Le Président
Claude COURVOISIER

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CCA 800
"Espace Levier - Val d'Usiers"
EP 21 - 25270 LEVIER